

L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE 2022

**UNISSONS-NOUS
BÂTISSONS
L'AVENIR**

Bogotá - **Colombia**



Point 3.1 de l'ordre du jour

Rapport du Comité des nominations et de la gouvernance

Synthèse

Au cours des trois premières années, ou presque, depuis sa création, le Comité des nominations et de la gouvernance (CNG) s'est efforcé de soutenir et de renforcer les instances de gouvernance mondiales de la Fédération. Le CNG a ainsi recruté 23 membres pour le Conseil d'administration (CA), les Comités permanents de ce dernier et lui-même. En outre, il est bon de souligner son rôle dans l'évaluation de la performance du CA, de celles des Comités permanents et de la sienne. Grâce à plus de dix réunions en ligne, le CNG s'est conformé aux exigences statutaires de l'IPPF, dans le contexte de la COVID-19.

Ainsi qu'en dispose le Règlement 3 de l'IPPF, le CNG a veillé à l'échelonnement de ses membres afin de préserver la continuité des connaissances organisationnelles et de l'expertise en son sein. Des mesures ont été prises en ce sens, mesures qui seront examinées au point 5.2 de l'ordre du jour. En ce qui concerne les mois à venir, le CNG a l'intention de mettre en place diverses activités qui s'appuieront sur ses réalisations, de mettre l'accent sur l'innovation en matière de gouvernance et de combler les lacunes sur la base de l'évaluation et de l'examen des documents statutaires. Le présent rapport met en lumière ces réalisations et donne des indications sur l'avenir.

Action requise

L'AG **d'examiner, de discuter et de recevoir** le rapport du CNG.

Rapport

Le Conseil de gouvernance de l'IPPF (CG) avait convenu en mai 2019 qu'il était essentiel pour la survie et l'efficacité future de la Fédération qu'elle soit plus responsable, plus agile et plus moderne. Pour cela le CG élaborera un processus de transformation sur six mois, anticipant un plan radical de réforme de la gouvernance et de l'allocation des ressources afin que la Fédération puisse mieux réaliser son potentiel. Celle-ci s'engagea alors dans un processus consultatif impliquant toutes les parties prenantes de la Fédération qui déboucha sur la réunion de l'Assemblée générale de novembre 2019 à New Delhi, en Inde, point culminant du processus qui rassembla l'ensemble des membres de la Fédération et autres importantes parties prenantes. Cette assemblée fit alors des recommandations concrètes au CG. En mai 2020, celui-ci approuvait une réforme

radicale de la gouvernance visant à renforcer la transparence et la responsabilité et à rendre les instances de gouvernance de l'IPPF plus efficaces et plus agiles face aux besoins de celles et ceux que nous voulons servir.

À la suite de cette réforme, le Comité des nominations et de la gouvernance (CNG) fut créé en mai 2020 en tant qu'instance de gouvernance, son objectif principal étant de faciliter et de superviser les fonctions de gouvernance de l'IPPF. Le CNG est ainsi responsable des domaines clés de la gouvernance, tels que le recrutement des membres du Conseil d'administration (CA) [*anciennement Conseil de gouvernance, né de la réforme susmentionnée*] et des Comités du Conseil ; l'évaluation de la performances du Conseil, de celles des Comités du Conseil et de celles de leurs membres ; la revue périodique des Règlements de procédure ; la supervision de l'adhésion de la Fédération aux meilleures pratiques de gouvernance ; l'élaboration et la mise en œuvre de plans de succession pour garantir l'efficacité du Conseil et de ses Comités. Enfin et en outre, le CNG est responsable du recrutement de ses propres membres et de l'évaluation annuelle de leur performance.

En conformité avec la structure de gouvernance de la Fédération, le CNG rend des comptes à l'Assemblée générale aux côtés du Conseil d'administration avec lequel il travaille en étroite collaboration ainsi qu'avec les Comités permanents de ce dernier. On attend donc du CNG qu'il soumette un rapport à l'Assemblée générale sur ses réalisations et ses perspectives. Le présent rapport répond à cet objectif et donne un aperçu du parcours et des réalisations de cette instance pendant ses 30 premiers mois (mai 2020 - septembre 2022). Il souligne les défis à relever dans le cadre des restrictions induites par la Covid-19 auxquelles le monde entier fut/est confronté. Malgré tous les défis, ce rapport démontre comment le CNG, qui partait de zéro, est parvenu à établir ses fondations et solidifier les pratiques, processus et outils de gouvernance de l'IPPF. Il convient de noter qu'au moment de la rédaction de ce rapport, le CNG n'a pu se réunir que virtuellement et que sa première réunion en face à face est prévue la veille de la réunion de l'Assemblée générale de Bogota.

Dans ce contexte, le CNG qui, rappelons-le, fut créé en mai 2020 s'est concentré au cours des 30 derniers mois sur les initiatives suivantes :

- 1. Gouvernance en conformité avec la Loi de** Le CNG devait faire face à un défi de taille qui consistait à établir et mettre en place de nouvelles structures de gouvernance à l'IPPF. Il s'agissait de travailler en étroite collaboration avec le Conseil d'administration, les

1977, les Règlements, les Règlements de procédure et les Attributions de l'IPPF

Comités du CA et l'équipe de gouvernance du Secrétariat de l'IPPF. Par conséquent, le CNG se devait de se conformer aux nouveaux instruments de conformité en accord avec le nouveau cadre de gouvernance.

Grâce à un solide engagement, le CNG a ainsi assuré la conformité à la loi de 1977, aux Règlements, aux Règlements de procédure et aux attributions de l'IPPF. D'une part, le taux de conformité du CNG est de 100 % en ce qui concerne : les recrutements au Conseil et à ses Comités, la composition de l'équipe dont les membres ont des compétences en gouvernance, le fonctionnement à plein régime du CNG (avec au moins 50 % de femmes et 20 % de jeunes), l'origine des membres dont la majorité sont issus des AM, le maintien des mandats et la rotation des membres en conformité avec les règlements, et la nomination de nouveaux membres conformément aux attributions [des diverses instances]. D'autre part, le CNG s'est assuré que sa conduite respecte strictement les Règlements, comme par exemple en matière de : fréquence des réunions, délais des préavis de convocation aux réunions, quorum, présence, vote et gestion des conflits d'intérêts/de rôles.

2. Recrutement des membres du Conseil d'administration et des Comités

Afin de veiller à la continuité du Conseil et des Comités, le CNG a joué un rôle essentiel eu égard au recrutement des membres de ces instances en s'assurant que les candidat-e-s aux postes devenant vacants aient les compétences requises. En outre, le CNG est également responsable des plans de succession (*ou planning de la relève*). Cette tâche est assez complexe car les instances de l'IPPF ont des exigences particulières en matière de compétences et d'expérience et les candidat-e-s ayant les compétences désirées ne courent pas les rues. En outre, le processus de recrutement s'est avéré assez chronophage et a nécessité à chaque étape une coordination étroite avec le Conseil d'administration, les Comités et les équipes/consultants de RH. Et enfin, s'assurer que les candidats s'alignaient sur la mission et les valeurs de l'IPPF a constitué un défi de taille et une grande responsabilité. Tout cela n'a été possible que grâce aux rigoureux efforts du CNG.

En dépit de toutes ces contraintes, le CNG s'est acquitté de cette tâche avec succès et dans les délais prescrits pour aider le Conseil d'administration et les Comités à recruter de nouveaux membres. Les membres nouvellement sélectionnés sont hautement qualifiés, enthousiastes et prêts à siéger au sein du Conseil et des Comités. Ces efforts ont apporté force et satisfaction au Conseil et aux Comités, l'exercice permettant de s'assurer que ces derniers fonctionnaient à pleine capacité, tirant ainsi parti du pouvoir et des compétences des membres recrutés.

Voici ce qu'a accompli le CNG en matière de recrutement au cours des 30 derniers mois:

- Le CNG a recruté 4 administrateur-riche-s
- Le CNG a recruté 19 membres de Comités
- Le CNG a recruté 2 membres pour lui-même et qui devront être nommés par l'Assemblée générale

3. Evaluation de la performance

La décision du CNG d'évaluer la performance des instances de gouvernance s'est avérée être un puissant agent de changement. L'engagement du CNG en faveur de l'évaluation des performances constitue un processus essentiel et complémentaire dans l'amélioration des performances du Conseil et des Comités, aux côtés du recrutement et du planning de succession. Dans cette optique, le CNG a consacré beaucoup de temps et d'efforts cette tâche.

L'évaluation des performances du Conseil et des Comités a généré des idées et des enseignements qui ont permis au CNG de renforcer les processus de recrutement et de planning de succession. L'évaluation des performances a amélioré le leadership, le travail d'équipe, la responsabilité, la prise de décision, la communication et l'efficacité du Conseil et des Comités. En outre, cet exercice a permis d'envisager la rotation des membres en fonction de leurs performances et de leur adéquation aux nouveaux rôles.

Voici ce qu'a accompli le CNG en matière d'évaluation des performances au cours des 30 derniers mois :

- Sélection de, et soutien au, cabinet Russell Reynolds Associates pour l'évaluation du Conseil d'administration
- Evaluation de la performance de 10 administrateur-riche-s
- Evaluation de la performance de 20 membres des Comités du Conseil
- Evaluation de la performance de 6 membres du CNG.

4. Résultats opérationnels

Si le CNG s'est certes concentré sur des responsabilités essentielles, comme la conformité à la gouvernance, le recrutement, le planning de succession et l'évaluation de la performance, il a également veillé à la bonne exécution des opérations et des tâches quotidiennes. Ces activités opérationnelles ont permis d'obtenir des résultats importants en raison des exigences de conformité et de veiller au progrès du CNG et de ses alliés en gouvernance, soit le Conseil et ses Comités.

Voici ce qu'a accompli le CNG en matière d'activités opérationnelles au cours des 30 derniers mois :

- Les membres du CNG ont animé 12 réunions virtuelles
- Les membres du CNG ont assisté à 3 réunions d'autres instances, par exemple le CA et le C-FAR
- A élaboré les principaux indicateurs de performance du CNG à fins d'évaluation
- A élaboré le cadre d'évaluation de la performance du CNG
- A élaboré le cadre d'évaluation de la performance des administrateur-riche-s
- A élaboré le cadre d'évaluation de la performance des Comités
- A élaboré le plan de travail annuel du CNG
- A rédigé un rapport pour l'AG
- A examiné les procès-verbaux de chaque réunion du Conseil sur la gouvernance
- A examiné la proposition du Conseil d'administration eu égard aux modifications aux Règlements et Règlements de procédure
- A examiné la proposition du C-FAR sur la rotation et la transition
- A examiné la proposition du CM sur la rotation et la transition
- A examiné la proposition du C-TAR sur la rotation et la transition
- A examiné la proposition du C-SIP sur la rotation et la transition
- A orienté le Conseil et ses Comités sur les questions liées à la gouvernance
- A conseillé le CA et ses Comités
- A suivi les réunions du CNG (présence, engagement, prestation) pour des résultats de qualité et la conformité aux Règlements de procédure
- A surveillé le plan de travail du CNG et les avancées en matière de réalisation des priorités identifiées
- A initié, mis en œuvre et suivi le processus de recrutement des membres de l'instance de gouvernance.

Le CNG remercie tout le monde d'avoir soutenu sa mission et de l'avoir aidé à mettre en œuvre la nouvelle structure de gouvernance avec les résultats souhaités. Nous nous félicitons également de bénéficier de votre coopération continue à l'avenir. Le CNG continuera de travailler sur les priorités et responsabilités actuelles mentionnées dans ses attributions. Il se concentrera en outre sur les activités et priorités essentielles suivantes au cours des trois prochaines années :

- Pratiques novatrices/meilleures pratiques de gouvernance
 - Introduction ou perfectionnement d'idées ou d'enseignements en matière de gouvernance au sein de l'IPPF
- Identification et approbation de programmes de formation/activités de développement dans le domaine de la gouvernance pour les membres du Conseil et des Comités
- Evaluation
 - Réalisation d'une analyse des écarts sur la composition du CA, des Comités permanents et du CNG afin de rester conscient de la composition de ces derniers et des besoins des membres actuels tout en contribuant au recrutement de nouveaux membres.
- Règlements de procédure
 - Procéder à un examen des Règlements de procédures afin de compiler une série de recommandations.

ANNEXE 1. COMITES DES NOMINATIONS ET DE LA GOUVERNANCE (en date du 22 septembre)

Comité des nominations et de la gouvernance			
Neish McLean (Président)	Externe	Jona Turalde	Externe
Don Gunawardena	FPA Sri Lanka	Daniela Urquijo	Barranquilla Profamilia
Dr Talaat Latif	FPA Egypt.	Defex	Youth Network
Dr Isabel Serrano	Spanish Family Planning Federation		